

Négociation « sécurisation de l'emploi » : Nouveau texte... toujours l'impasse pour les salariés et l'emploi

Alors que le chômage explose depuis dix-huit mois consécutifs, le Patronat cherche de nouvelles règles pour faciliter le licenciement. Il est certain que l'effet premier de ce projet d'accord serait d'envoyer nombre de salariés pointer à Pôle emploi.

Le 29 novembre au soir, le Medef a transmis aux organisations syndicales un texte de plus de soixante-dix pages intitulé « projet d'accord sur la sécurisation de l'emploi ».

En guise de sécurisation, le patronat traduit dans le texte les déclarations de Laurence Parisot : « *pas d'accord sans acceptation du principe de flexibilité* ». Effectivement en matière de flexibilité ils « *y vont fort* » :

- opération destruction du CDI en généralisant les contrats de projets et les contrats à durée indéterminée intermittents,
- contournement du licenciement économique par la création de nouvelles procédures,
- encouragement du chantage à l'emploi au travers de la généralisation des accords dits « compétitivité emploi »,
- difficulté plus grande pour la réparation aux prud'hommes (douze mois au lieu de cinq ans pour réclamer des salaires, limitation des dommages et intérêts...),
- possibilité d'un motif de licenciement imprécis,
- obligation d'accepter un nouveau poste s'il est situé à moins de 50 km ou 1 h 30 de trajet...

En ce qui concerne les quelques sécurités envisagées, elles sont renvoyées à des négociations futures... Et le patronat ne daigne pas mettre un euro de plus pour l'emploi et la formation alors que les entreprises vont toucher 20 milliards d'euros d'aides supplémentaires au travers du crédit d'impôt.

Ce projet oublie superbement :

- la réponse aux urgences sociales,
- l'exigence de droits nouveaux pour les représentants des salariés sur les stratégies d'entreprise,
- les questions de mutualisation des droits pour les salariés des petites entreprises,
- la modulation des cotisations chômage en fonction de la durée des contrats,
- le droit suspensif sur les plans de licenciements et les plans de restructuration,
- la construction de nouvelles solidarités entre branches et territoires et la nécessaire co-responsabilisation des entreprises...

La CGT appelle les salariés à se mobiliser nombreux le 13 décembre pour dire au Medef et aux employeurs : « la précarité, la flexibilité, chômage, les bas salaires : ça suffit !!! ».

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 48 18 80 00

Montreuil, 30 novembre 2012 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr